



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNE D'ALEX
AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DU PUBLIC
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de la Haute-Savoie communique :

Par arrêté préfectoral n°PAIC-2020-0093 en date du 04 décembre 2020 une consultation du public est prescrite sur la commune d'ALEX pendant 4 semaines, **du 04 janvier 2021 au 1^{er} février 2021 inclus**, sur le dossier par lequel le président de la Société **INJECTION 74** sollicite au titre des installations classées, l'enregistrement d'une activité de transformation et stockage de polymère au sein d'un bâtiment industriel à construire sur le territoire de la commune d'ALEX, ZA du Vernay lot n°5. La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.

ACTIVITE PRINCIPALE DE L'INSTALLATION

Rubrique 2662-a2 : Transformation et stockage de polymères - Régime de l'Enregistrement.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie d'ALEX (sauf les jours fériés) soit :

- du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H
- et le vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H 30

Par ailleurs, toute correspondance relative au projet pourra être adressée, au plus tard le lundi 1^{er} février 2021

- à la mairie d'ALEX
- au Pôle Administratif des Installations Classées, 15 rue Henry Bordeaux 74 998 ANNECY Cédex 9,
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr